

Hon. Patty Hajdu, C.P., députée  
Ministre de la Santé  
70, promenade Colombine,  
Ottawa, ON K1A 0K9  
(Par courriel)

Le 28 octobre 2020

Madame la Ministre,

Médecins Sans Frontières (MSF) est l'une des principales organisations d'aide médicale et humanitaire indépendantes au monde. Depuis des décennies, nous voyons des gens privés de traitement pour des maladies négligées ou mortelles parce que les médicaments qu'ils requièrent ont été mis hors de portée par des entreprises pharmaceutiques privées ou n'ont jamais été rendus disponibles dans leur pays, et ce, même si leur découverte repose sur un financement accordé par l'État, comme on le fait notamment au Canada.

Il est temps de mettre un terme à ce système. Aujourd'hui, alors que les gouvernements dépensent des milliards de dollars – y compris plus d'un milliard en fonds publics canadiens – pour développer les outils de santé publique dont le monde a besoin pour prévenir et traiter la COVID-19, il est évident que nous devons garantir l'abordabilité et l'accessibilité des médicaments et vaccins que nous développons.

Depuis juin 2020, **91 206 personnes** ont signé une [pétition MSF](#) appelant le gouvernement canadien à assortir de conditions les centaines de millions de dollars en fonds publics qu'il investit chaque année dans la recherche et le développement médical. Nous demandons à votre gouvernement d'agir immédiatement et d'instaurer des garanties qui assureront un accès équitable, abordable et mondial aux médicaments, vaccins et autres technologies de la santé développés avec des fonds publics canadiens. Pour y parvenir, le Canada doit exiger :

- que tous les bénéficiaires de fonds publics adoptent des politiques et prennent des engagements afin de garantir que les médicaments, vaccins et autres technologies de la santé mis au point avec des fonds publics canadiens soient développés rapidement et enregistrés dans tous les pays qui en ont besoin à des prix équitables et abordables, notamment en ajoutant des conditions exécutoires d'accès mondial dans tous les accords de licence conclus avec des entreprises pharmaceutiques privées;
- le libre partage de la science, des données et du savoir-faire technique dérivés de la recherche financée par des fonds publics afin d'en assurer un accès perpétuel, libre de redevances et non exclusif qui autorise la recherche mondiale et les droits de fabrication dérivés de la science financée par l'État;
- la transparence à toutes les étapes de la R et D que le Canada finance, c'est-à-dire l'enregistrement, la publication de rapports et le partage des données d'essais cliniques, les coûts de R et D, les coûts de fabrication et les prix des produits. Quand le public investit pour mettre au point des technologies capables de sauver des vies, le public devrait être en mesure de garder un certain contrôle sur ce qu'il a participé à générer, et ce en toute transparence.

Ces approches ont déjà été volontairement mises de l'avant par certaines universités canadiennes, dont l'Université de la Colombie-Britannique et l'Université McGill, et ont également été recommandées par le Comité permanent de la santé dans son rapport de 2018 sur la science ouverte. Assurer un retour public sur

l'investissement public devrait être un principe directeur de l'innovation en santé au Canada.

La COVID-19 illustre à quel point il est essentiel pour les gouvernements d'imposer des conditions garantissant que les technologies de la santé développées avec des fonds publics sont rendues abordables et accessibles à tous et partout. Toutefois, le problème est plus grand et plus systémique que la COVID-19. En l'absence de telles garanties exécutoires pour assurer l'accès, l'abordabilité, la transparence et le partage des connaissances, le Canada continuera de permettre à ses découvertes financées par l'État d'être privatisées et revendues, ici au pays et ailleurs dans le monde, sans aucun contrôle sur les prix demandés, parce que nous ne n'essayons même pas de négocier ces droits.

Autrement dit, pour emprunter les termes de l'industrie, il s'agit là d'une mauvaise décision d'affaires. Aucune entreprise privée au monde ne vendrait une technologie dans laquelle elle a investi et en sachant qu'elle en aura besoin à l'avenir, sans se négocier des droits d'accès justes et raisonnables. Le Canada ne devrait pas le faire non plus.

Vous trouverez ci-joint le texte de la pétition MSF et la liste des signataires qui demandent à votre gouvernement d'agir. Comme toujours, nous restons disponibles pour partager notre expérience et notre expertise avec les décideurs canadiens sur la façon d'assurer l'accessibilité globale des médicaments requis et financés par les Canadiens. Le Canada a apporté de nombreuses contributions importantes aux politiques et aux discussions à l'échelle mondiale sur l'accès aux médicaments. Le temps est venu d'en faire autant chez nous et de servir de modèle au reste du monde.

Cordialement,



Joe Belliveau  
Directeur général  
Médecins Sans Frontières (MSF)

C.C. : Hon. Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie  
D<sup>r</sup> Michael Strong, président, Instituts de recherche en santé du Canada  
D<sup>re</sup> Mona Nemer, conseillère scientifique en chef